RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3F Records
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)
au capital de 1000 euros
Siège social : 25 RUE DE PONTHIEU, 75008 PARIS
SIREN : 928423722
928 423 722 R.C.S. Paris

Procès-Verbal de la décision de l'associé unique en date du 30/11/2024
Le 30/11/2024, à 15h00, Créteil,
Joël ASSOGO KOUNGOU demeurant [redacted] associé unique de la Société « 3F Records ».
A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Dissolution anticipée de la société ;
- Nomination et rémunération du liquidateur ;

Décision n°1 – Dissolution anticipée de la société :
L'associé unique décide la dissolution anticipée de la société à compter du 30/11/2024.
Pendant la période de liquidation, la société conservera sa dénomination sociale suivie de la mention **« Société en liquidation »**.
Le siège social de la liquidation est fixé à 30 RUE CHARLES GUSTAVE STOSKOPF, 9400 CRÉTEIL.

Décision n°2 – Nomination du liquidateur :
L'associé unique décide de nommer en qualité de liquidateur :
JOËL ASSOGO KOUNGOU, demeurant à [redacted]
Le liquidateur dispose des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif et apurer le passif, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Clôture de la séance :
La séance est levée à 15h10.

Fait à CRÉTEIL, le 30/11/2024.
Signature de l'associé unique :
Joël ASSOGO KOUNGOU
